



JOURNAL

Quarante-troisième session de la Conférence de la FAO

FAO, Rome, 1-7 juillet 2023

Samedi 1^{er} juillet 2023

SÉANCES PLÉNIÈRES

Matin

9 h 30 - 12 h 30

Séance plénière (Salle Plénière/plateforme Zoom)

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

Point 1 Élection du Président et des vice-présidents

Point 2 Constitution du Bureau et de la Commission de vérification des pouvoirs (C 2023/12)

Point 31 Questions diverses

31.1 Conférence McDougall (C 2023/INF/6)

M. Tharman Shanmugaratnam, Ministre «sénior», Ministre coordonnateur chargé des politiques sociales, Singapour

BUREAU

Première réunion du Bureau (accès restreint), Salle du roi Fayçal (D-223)

COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Quatrième réunion de la Commission de vérification des pouvoirs (accès restreint), Salle du Liban (D-209 bis)

Après-midi

14 h 30

Séance plénière (Salle Plénière/plateforme Zoom)

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Point 3 Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session (C 2023/1; C 2023/12; C 2023/INF/1; C 2023/INF/2)

Point 4 Admission d'observateurs (C 2023/13)

Point 5 Demandes d'admission à la qualité de membre de l'Organisation (vote)

Point 6 Nomination du Directeur général – **Première partie:**

Communication du candidat au poste de directeur général

(C 2023/7; C 2023/7 Add.1; C 2023/7 Add.2; C 2023/12; C 2023/INF/10)

M. Qu Dongyu (Chine)

Point 5 Demandes d'admission à la qualité de membre de l'Organisation (cérémonie d'admission)

ANNONCES DU JOUR

ATTRIBUTION DES SIÈGES

Compte tenu du nombre de sièges disponibles dans la Salle Plénière, les délégations des membres ne disposent que de trois sièges chacune. Les sièges situés sur les côtés sont réservés aux observateurs et les places restantes sont attribuées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les formulaires de **proposition de candidature** sont annexés au document **C 2023/11**, à l'intention des États membres qui souhaitent être élus pour siéger au Conseil (<https://www.fao.org/3/nl963fr/nl963fr.pdf>). Tous les formulaires doivent être remplis et signés par le délégué du pays candidat à l'élection au Conseil et par deux délégations qui proposent sa candidature, lesquelles n'appartiennent pas nécessairement à la même région que le pays candidat.

Les formulaires dûment remplis doivent être communiqués par courriel au Secrétaire général de la Conférence – CSG-Director@fao.org –, au plus tard le **lundi 3 juillet 2023 à 9 heures**.

VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Les lettres de créance peuvent être remises au secrétariat de la Commission de vérification des pouvoirs (bureau A-484) ou une copie scannée du document original peut être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante: FAO-Conference@fao.org.

DÉCLARATIONS DES CHEFS DE DÉLÉGATION EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Les délégués peuvent demander un temps de parole en vue du débat général en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante: FAO-Conference@fao.org.

Afin de permettre une interprétation fidèle des propos prononcés, ainsi que la rédaction des comptes rendus in extenso et leur publication sur le site web de la Conférence dans des délais courts, il est demandé aux délégations de bien vouloir communiquer leur déclaration sur un support écrit électronique (de préférence au format Word) à: Conference-Statements@fao.org, une heure au moins avant la prise de parole. Le nom de la délégation et celui de l'orateur doivent être indiqués en haut de la première page.